

PRÉPARATION AUX CONCOURS

PRÉPARATION AU CONCOURS B DES ÉCOLES VÉTÉRINAIRES

Les quatre écoles vétérinaires ouvrent chaque année une quarantaine de places réservées à des étudiants issus d'une licence scientifique, sur la base d'un concours se déroulant en fin de L3. La préparation au concours B des écoles vétérinaires, proposée par la faculté des sciences et technologie, s'étend sur les 4 semestres de L2 et L3, avec un nombre de places limité (15 étudiants en L2 et 15 étudiants en L3 au maximum). La nouvelle mouture des concours B des écoles vétérinaires imposant aux étudiants de licence en SVT de passer une épreuve écrite de chimie, cette préparation s'appuie sur un parcours de licence comportant une formation en biologie et en chimie (licence SVT parcours Chimie-Biologie), à laquelle s'ajoutent quelques heures de chimie chaque semestre. Par ailleurs, les étudiants sont spécifiquement formés et accompagnés pour l'ensemble des épreuves du concours (dossier sur leurs parcours, épreuves orales).

CAPES

Ces formations, permettant aux étudiants de préparer les concours de recrutement de l'Education nationale, sont proposées par l'ESPE (Ecole Supérieure du Professorat et de l'Education) de l'académie de Créteil en partenariat avec la faculté des sciences et technologie. Elles s'inscrivent dans le cadre de nouveaux Masters « Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation » (MEEF), qui sont les diplômes de référence pour se préparer aux métiers de l'enseignement.

Master MEEF 2nd degré parcours Mathématiques (CAPES)

Master MEEF 2nd degré parcours Sciences de la vie et de la Terre (CAPES)

PROFESSORAT DES ÉCOLES

Ce parcours est accessible via toutes les mentions de licence en sciences et technologie, sauf en Sciences de la Vie et de la Terre (SVT). Pour cette dernière, le parcours Biologie Géologie Enseignement donne accès au professorat des écoles.
> Consulter les mentions de licence